

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 18 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Communauté de Communes VAL 81 à Valence d'Albigeois sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président

**Objet :** Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2022  
**Référence :** D 2022.1

Délégués en exercice : 23      Suppléants : 14  
Délégués présents : 13      Suppléants présents : 0  
Voix délibératives : 13

**Titulaires présents :** J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Claude CRAYSSAC, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX,

**Titulaires présents en visio :** Christine BARRILLOT, Sylvian CALS, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Françoise EMERIAUD, Marie-Claude ROBERT, Pascal THIERY,

**Titulaires excusés :** J-Luc CANTALOUBE, J-Marc CINTAS, J-Claude MADAULE, Christian PUECH, Fatima SELAM, Didier SOMEN,

**Suppléants excusés :** Didier ROUDIER, Sandrine SANDRAL, J-Michel SIBRA,

**Conseillers communautaires sans voix délibérative :** Thierry DOUZAL, Vincent RECOULES, Éric THIELE,

**Autres participants :** Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT,

**Secrétaire de séance :** Myriam VIGROUX

Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président rappelle que conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2022.

Cette discussion est obligatoire dans les syndicats et communes de plus de 3500 habitants.

Elle permet aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière du syndicat et d'exposer les principales orientations qui guideront la construction du Budget Primitif 2022.

Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président présente au Conseil Syndical un Rapport d'Orientation Budgétaire (ci annexé) ainsi que les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment un projet de budget, avec les nouvelles opérations qui devraient être engagées en 2022.

Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président invite ensuite les délégués à débattre des orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget principal 2022.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président, à l'unanimité des membres présents ou représentés, considérant les grandes lignes du projet de budget primitif 2022,

- DECLARE avoir débattu des orientations pour 2022,
- DONNE acte au 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la tenue de ce débat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président, J-Luc ESPITALIER**

